

LA TRIBUNE

DIDIER HUCK

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES TECHNIQUES DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA (FICAM)

“Pour un soutien fort, solidaire et urgent aux filières cinéma et audiovisuel”

“Les industries techniques ont pour particularité d'être totalement dépendantes. Elles dépendent en effet d'un donneur d'ordre puisqu'elles concourent à la fabrication d'une œuvre qu'elles n'exploitent pas.

“De fait, pour tout programme ou œuvre (émission en plateau, magazine, documentaire, film, fiction, publicité, etc.), les producteurs font nécessairement appel à des prestataires techniques (ou recourent à leurs moyens internes, le cas échéant) pour mener à bien leur projet, et ce à tous les stades de la production.

“Ces prestataires techniques, qui sont sollicités dès le tournage d'un programme pour répondre à des besoins matériels (location de caméras, mise en place de régies mobiles, location de studios), sont également appelés pour les opérations de postproduction du contenu, telles que le montage, l'étalonnage, le mixage, la postsynchronisation, les bruitages, la location d'auditorium, les effets visuels numériques, le doublage et le sous-titrage.

“On le voit, les industries techniques constituent un maillon essentiel de la chaîne de l'image et du son, mais sont en état de dépendance vis-à-vis des producteurs.



© FICAM

“Pas d'industries techniques, c'est donc pas de tournages, pas de retransmissions sportives ou de défilé du 14 juillet, pas de postproduction son et image, pas de doublage, pas d'effets spéciaux, pas de transmission aux salles de cinéma ou aux chaînes de télévision...”

“Économiquement, c'est un secteur qui représente un peu moins de 1,1 milliard d'euros de chiffres d'affaires en 2019, et c'est un chiffre en baisse depuis 2010.

“Le segment des industries techniques compte près de 400 entreprises qui ont une activité économique régulière, et le secteur est caractérisé par quelques grandes sociétés structurantes entourées de très nombreuses petites structures.

“Le CA moyen en 2018 était de l'ordre de 6 millions d'euros par société, il a fortement baissé puisqu'il s'élevait à 6,4 millions en 2017 et il existe de forts écarts entre les entreprises. Ainsi près de 87% d'entre elles réalisent un CA de moins de 10 millions, et pour près de la moitié, il est compris entre 1 à 5 millions d'euros.

“Selon les résultats d'une étude réalisée par la Ficam, 50% des entreprises emploient entre 1 et 9 salariés permanents en 2018 (contre 47,1% en 2017) et 36,7% d'entre elles comptent entre 10 et 49 permanents (contre 41,5% en 2017).

“Cette industrie emploie à elle seule plus de 16 000 intermittents et 7 000 permanents.

“C'est aussi un secteur qui se doit en permanence d'innover et donc d'investir pour être toujours à la pointe de nouvelles technologies réclamées par les réalisateurs comme par les diffuseurs. Les investissements, essentiellement pour l'achat de nouveaux matériels, représentent 7% du CA des entreprises.

“L'annulation et le report des tournages a donc entraîné immédiatement un manque à gagner qui aura un impact dans plusieurs semaines sur les activités de postproduction son et image. Les tournages étrangers, prévus grâce à l'attractivité de nos crédits d'impôt, sont retardés ou annulés. Bien sûr, des reports seront mis en œuvre, mais ces derniers risquent de créer de réels problèmes de capacité dès août-septembre (trop de prestations dans un temps trop restreint). Le secteur du doublage est lui aussi impacté, plus aucun doublage n'a lieu.

“Les annulations de tournages de publicité ont, outre les activités tournage et postproduction, un impact sur le secteur français des VFX, dont 70% du CA est réalisé dans le domaine de la publicité.

“C'est bien sûr la même chose pour les prestataires diffusant les films auprès des salles, celles-ci étant toutes fermées.

“Nous avons demandé aux entreprises membres de la Ficam d'évaluer les conséquences financières des reports, annulations ou aménagements de leurs activités. Les premiers chiffres, qui commencent à remonter, sont tout simplement effarants. La fragilité du secteur est connue, il ne se relèverait pas d'un sinistre généralisé.

“La particularité de notre secteur au sein du cinéma ou audiovisuel est qu'il ne bénéficie pas de compte de soutien. À ce titre, les premières mesures positives annoncées par le CNC comme la mobilisation par anticipation du fonds de soutien et le paiement accéléré des soutiens ne concernent pas les industries techniques.

“Aussi, nous demandons la mise en place immédiate de mesures pour les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel qui sont un des maillons sensibles du secteur dont le CNC a toujours été le garant, mais aussi pour l'ensemble des secteurs car nous devons tous être solidaires. Il est important qu'un signal fort soit envoyé dès maintenant par les pouvoirs publics. Plus globalement, la solidarité entre nos secteurs doit se concrétiser par la création d'un fonds de soutien transversal qui apparaît comme une nécessité, que ce soit pour l'immense majorité des entreprises désormais sans aucune activité, celles ayant pu maintenir (jusqu'à quand?) une activité souvent de l'ordre de 10% de la normale, et celles qui devraient investir pour aménager l'organisation du travail mais qui n'en n'ont pas les moyens.

“Le chiffre d'affaires perdu ne pourra pas être retrouvé, et il faudra veiller à réguler, en particulier pour la fiction TV et le cinéma, mais aussi pour le sport, la période de reprise de façon à répartir aux mieux les capacités humaines et techniques. Les organisations professionnelles sont alertées et travaillent de concert sur ces questions.” ❖